



Prévenir les désordres,  
améliorer la qualité  
de la construction

COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE

JUIN 2016

Un nouveau Président à l'AQC

## **Laurent PEINAUD succède à Jacques JESSENNE**

**Le 16 juin 2016, le Conseil d'Administration de l'Agence Qualité Construction a élu à l'unanimité Laurent PEINAUD à la présidence de l'AQC succédant ainsi à Jacques JESSENNE en fonction depuis sept années.**

Laurent PEINAUD (56 ans), est responsable du Système de Management et des relations avec la profession au sein de Socotec Holding.

Ingénieur de l'École spéciale des travaux publics (ESTP), il s'est rapidement investi dans différents domaines techniques en tant que contrôleur technique chez Socotec (sols et fondations, structure, sécurité incendie) tout assurant des fonctions managériales (responsabilité d'important centre de profit, direction technique, développement).

Passionné par la prévention et le management des risques dans la construction, il s'est impliqué dans la promotion de la tierce partie indépendante, et il assume la présidence de la délégation construction de la COPREC (organisation professionnelle qui fédère les organismes de prévention, d'inspection et contrôle tierce partie indépendante).

Fortement convaincu et mobilisé par l'intérêt général et la construction collective des idées, il est membre d'instances telles que le Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique (CSCEE), le comité de section du Cofrac, et préside depuis octobre 2015 le CEBC (Consortium for european building control).



Son mandat commence alors que les évolutions importantes de l'AQC, menées par son prédécesseur, Jacques JESSENNE, en matière de gouvernance, d'organisation des services et d'implication de ses membres, ont conduit à de nouveaux statuts, votés à l'occasion d'une Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue le 16 juin 2016.

Ces nouveaux statuts confortent l'organisation de l'AQC avec la formalisation du rôle de trois commissions (Observation, Prévention Produits mis en œuvre, Prévention Construction) en cohérence avec ses missions principales. De plus, l'action des Délégations régionales, créées courant 2015, est précisée ; elles permettent de tisser un lien efficace avec les acteurs de terrain et de développer l'information au sein des territoires.

Forte de ses outils techniques modernisés (en particulier pour l'Observatoire de la Qualité de la Construction) et avec l'usage de tous les moyens de communication actuellement disponibles (Internet, réseaux sociaux, vidéos, applications numériques), l'Agence Qualité Construction, sous la présidence de Laurent PEINAUD, va être de plus en plus performante dans ses missions.

Les attentes fortes en matière de transition énergétique, de croissance verte et d'économie circulaire, formalisées par la loi TECV, doivent inciter les professionnels de l'acte de construire et toute l'équipe de l'AQC, dirigée par Philippe ESTINGOY, à se mobiliser ensemble, dans la concertation et le dialogue, afin d'apporter des réponses fiables et durables : c'est le sens de la mission d'intérêt général de l'AQC contribuant à la prévention des désordres et l'amélioration de la qualité de la construction.

Le savoir-faire unique au niveau international de l'AQC est de plus en plus reconnu au niveau européen et génère même des vocations au-delà (le Japon vient de se lancer dans la création d'une organisation équivalente pour la prévention de la pathologie dans la construction).

Cette exemplarité sera valorisée par Laurent PEINAUD dans le cadre de ses relations internationales (présidence du CEBC, relations avec la Banque mondiale) avec, en particulier, une approche centrée sur le management des risques dans ses différentes composantes, la connaissance de la pathologie et des risques, et les dispositions de traitement du risque (réduction des causes et des effets, transfert du risque ou assurance).

Contact Presse :

**Rose-Marie FAVIER – AQC**

Tél. : 01 44 51 03 51 – E-mail : [rm.favier@qualiteconstruction.com](mailto:rm.favier@qualiteconstruction.com)